



Le LORETTain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Club de lecture
Crock-livres



BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

ÉTÉ 2007

La bibliothèque Marie-Victorin, en collaboration avec Ofocus Brigitte Therrien O.D. et la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, invite les jeunes à participer au club de lecture estival **CROCK-LIVRES** qui se déroulera du 26 juin au 18 août 2007. L'inscription est **GRATUITE**.

Dates d'inscription : du 3 au 16 juin.

Pour s'inscrire et participer au club, il faut être abonné à la bibliothèque Marie-Victorin. Les formulaires d'inscription seront disponibles **dès le 3 juin** au comptoir de prêt de la bibliothèque.

Renseignements : Nicole Gauthier (du lundi au vendredi) au 641-6142, poste 5 ou Nadyne Poirier (du lundi au mercredi) au 641-6142, poste 6.

Bon été de lecture!



UN GROS MERCI!

Vous avez été nombreux à participer à l'éventail d'activités offertes par la bibliothèque Marie-Victorin en 2006-2007.

La rencontre avec Bryan Perro, la conférence Quatre compères en Angleterre, le concert de musique irlandaise des Matching Keys, le spectacle de perroquets et l'atelier avec le Crackpot café, pour n'en nommer que quelques-unes, ont été très populaires. Merci de nous faire partager votre bonne humeur, votre créativité et votre émerveillement.

Ne manquez pas la prochaine programmation en septembre!

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES
2^e versement : 30 mai 2007

RÉUNION DU CONSEIL
8 mai 2007, 20 h

AVIS DE RECENSEMENT CANIN

À COMPTER DU 14 MAI 2007

L'entreprise *Protection des animaux de Québec* effectuera à compter du 14 mai prochain le recensement canin pour l'ensemble de la ville.

Lors de leur visite, ces derniers vous offriront trois façons de vous procurer la licence pour votre (vos) chien(s), soit :

1. Vous présenter à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette.
2. Vous présenter au P.A.Q. au 11110, boulevard l'Ormière.
3. Compléter la fiche d'inscription « Licence de chien » et la retourner au P.A.Q. au 11110, boulevard l'Ormière, Québec (Québec) G2B 3L7.

La licence est obligatoire et disponible au coût de 35 \$ par chien.

Cette licence permettra, entre autres, à l'entreprise *Protection des animaux de Québec* d'identifier les chiens égarés et de leur porter secours de façon à assurer la sécurité des Lorettaïnes et Lorettaïns.



SERVICE *du greffe*

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance régulière qui se tiendra le 12 juin 2007, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1410, rue Saint-Albert à L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 225 du cadastre du Québec : permettre l'implantation et la construction d'un cabanon en cour avant sur le côté est de la résidence à 0,6 mètre des limites de l'emplacement en lieu et place de la cour arrière, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1968, rue de l'Estoc à L'Ancienne-Lorette, lot 3 485 737 du cadastre du Québec : permettre l'implantation et la construction d'un cabanon en cour avant de la rue des Yatagans à 4,6 mètres des limites de l'emplacement en lieu et place des 6,1 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 12 juin 2007.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 2 mai 2007

**M^e Claude Deschênes, avocat
Greffier de la Ville**

SERVICE *d'urbanisme*

TRAVAUX RÉSIDENTIELS OU COMMERCIAUX EN VUE!

*Est-ce que votre projet requiert un permis ?
Respecte-t-il les normes ?*

Le printemps est arrivé et vous avez certainement des travaux à réaliser. Que ces travaux soient résidentiels ou commerciaux, il est préférable de s'informer préalablement auprès du personnel du Service d'urbanisme au 872-9811 afin de vérifier si votre projet requiert un permis.

Même si certains travaux ne nécessitent pas l'obtention d'un permis (clôture, remise, piscine hors terre, etc.), ces installations ont des normes à respecter afin de se conformer au règlement de zonage présentement en vigueur sur le territoire de la ville. Il est donc très important de vérifier ces normes.

Pour faire une demande de permis, vous devez premièrement vous informer des documents à fournir et vous présenter au Service d'urbanisme à l'hôtel de ville situé au 1575, rue Turmel. Les bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Vous devez prévoir un délai d'au moins 3 semaines pour obtenir votre permis.

Au plaisir de vous aider à concrétiser vos rêves...

SERVICE *des travaux publics*

COLLECTE DES ENCOMBRANTS « MONSTRES »

La collecte s'effectue le 2^e mardi du mois.

L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les objets volumineux doivent être déposés à moins de 2 mètres du bord de la chaussée au plus tôt le soir précédant leur enlèvement, au plus tard à 7 h le jour de la collecte. Seuls les objets volumineux pouvant être déplacés par deux personnes seront ramassés.

Matériaux acceptés :

- chauffe-eau;
- électroménagers;
- matelas;
- meubles;
- tapis.

Matériaux refusés :

- articles trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme;
- bonbonnes de propane;
- ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souches, asphalte, pruche, sable et gravier;
- débris de construction ou de terrassement;
- pièces et carcasses d'auto, de motocyclette et de motoneige;
- pneus.

COLLECTE DES BRANCHES

La collecte s'effectue à tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois.

L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Prenez note que les branches doivent être déposées en bordure de la rue en plaçant les bouts coupés face à la rue et en ayant soin de couper les branches secondaires. Les branches auxquelles adhèrent de la terre, de la tourbe ou d'autres matières ne peuvent être ramassées par crainte d'endommager l'outillage.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte s'effectue à tous les lundis à compter du 7 mai prochain pour l'ensemble du territoire.

Prenez note que vous devez utiliser les sacs en plastique offrant une bonne résistance, dont le poids n'excède pas 25 kg, et les déposer en bordure de votre entrée d'auto au plus tard la journée même de la collecte, avant 7 h le matin.

Types de résidus verts :

- résidus de tonte de gazon;
- feuilles;
- résidus de jardin.

Dans une approche écologique, le Service des travaux publics vous recommande de laisser en place les résidus de tonte de gazon afin d'offrir un apport nutritionnel à votre pelouse tout en économisant temps et argent. Ces résidus peuvent combler jusqu'à 30 % des besoins d'azote de votre pelouse.

MATÉRIAUX SECS DÉCHETS ENCOMBRANTS DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX

Où puis-je en disposer?

Le site privé de disposition des matériaux secs de la compagnie Sani-Gestion est accessible et ouvert aux citoyens de L'Ancienne-Lorette, sur présentation d'une preuve de résidence (ex : permis de conduire).

ENDROIT : 3399, rue de l'Hétrière
Sainte-Foy
Tél. : 872-6439

HORAIRE : LUNDI AU VENDREDI de 8 h à 19 h
SAMEDI de 8 h à 17 h
DIMANCHE de 10 h à 17 h (pendant la saison estivale)

Pour les matériaux secs, (matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ainsi que terre, gravier et sable) la gratuité s'applique à un volume total annuel de 3 mètres cubes. Au-delà de ce volume de 3 mètres cubes, le tarif général de 15 \$ le mètre cube s'applique.

Les encombrants (monstres ménagers) métalliques et non métalliques sont acceptés sur ce site gratuitement et sans limite de quantité.

PANIER DE BASKETBALL EN BORDURE DE RUES

En raison du risque possible de bris à vos paniers de basketball par nos équipements servant à l'entretien des rues, nous vous demandons de ne pas laisser ces derniers en bordure de la rue après utilisation.



Merci de votre collaboration.

Les peintures, les pneus et les bonbonnes de gaz propane vidangées sont reçus sans frais.

Les citoyens peuvent disposer de leurs résidus domestiques dangereux (RDD) sans frais et en quantité illimitée.

ACCESSIBILITÉ ET TARIFICATION

Les citoyens doivent se présenter en personne afin de bénéficier de la gratuité.

Un propriétaire d'immeuble à logements a le droit de disposer gratuitement d'un volume total annuel de 3 mètres cubes de matériaux secs par immeuble.

En cas de doute, la Ville se réserve le droit d'aller valider, sur les lieux, la provenance des matières.



AVIS

NOUVEL HORAIRE À COMPTER DU 16 MAI 2007 COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES










Du changement à l'horaire de la collecte des matières recyclables :
à compter de la semaine du 16 mai 2007, celle-ci sera effectuée sur trois journées différentes pour l'ensemble de la ville, et ce, toujours sur une base hebdomadaire.

Afin de connaître la journée à laquelle la collecte des matières recyclables sera effectuée dans votre secteur, référez-vous à la carte de la ville en page de droite.

Prenez note que la collecte des ordures ménagères demeure le vendredi pour l'ensemble de la ville.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Service des travaux publics au 872-8450.

QUOI RÉCUPÉRER?

	MATIÈRES RÉCUPÉRÉES	MATIÈRES NON RÉCUPÉRÉES
 PAPIER	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux et circulaires • Papier à lettre et enveloppes • Livres, revues et magazines • Annuaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Papier carbone et papier ciré • Papier mouchoir et essuie-tout • Papier plastifié et métallisé • Papier et ruban d'emballage • Feuilles assouplissantes pour sècheuse
 CARTON	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes et emballages en carton • Boîtes d'œufs • Carton plat et ondulé • Sacs d'épicerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Carton souillé par de la nourriture • Carton plastifié
 VERRE	<ul style="list-style-type: none"> • Pots et bouteilles en verre transparents et colorés 	<ul style="list-style-type: none"> • Porcelaine, céramique et poterie • Ampoules électriques et tubes fluorescents • Vitre et miroir • Cristal et pyrex • Vaisselle
 MÉTAL	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de conserve • Canettes, assiettes et autres contenants en aluminium • Couvercles et bouchons de métal • Papier d'aluminium exempt de saleté 	<ul style="list-style-type: none"> • Contenants de peinture et de solvant • Bombes aérosol, piles et batteries • Appareils électriques et chaudrons • Matières toxiques et dangereuses
 PLASTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles et contenants en plastique identifiés par ce symbole  peu importe le numéro • Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel), de soin (shampooing), d'alimentation (margarine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sacs et pellicule de plastique • Contenants et articles en styromousse • Contenants d'huile à moteur et de solvant • Jouets, toiles de piscine et boyaux d'arrosage • Boyaux de plastique
 MULTICOUCHE	<ul style="list-style-type: none"> • Contenants de lait • Contenants de jus 	

Afin d'améliorer la collecte des matières recyclables, il est recommandé de rincer les contenants et d'aplatir les boîtes de carton.

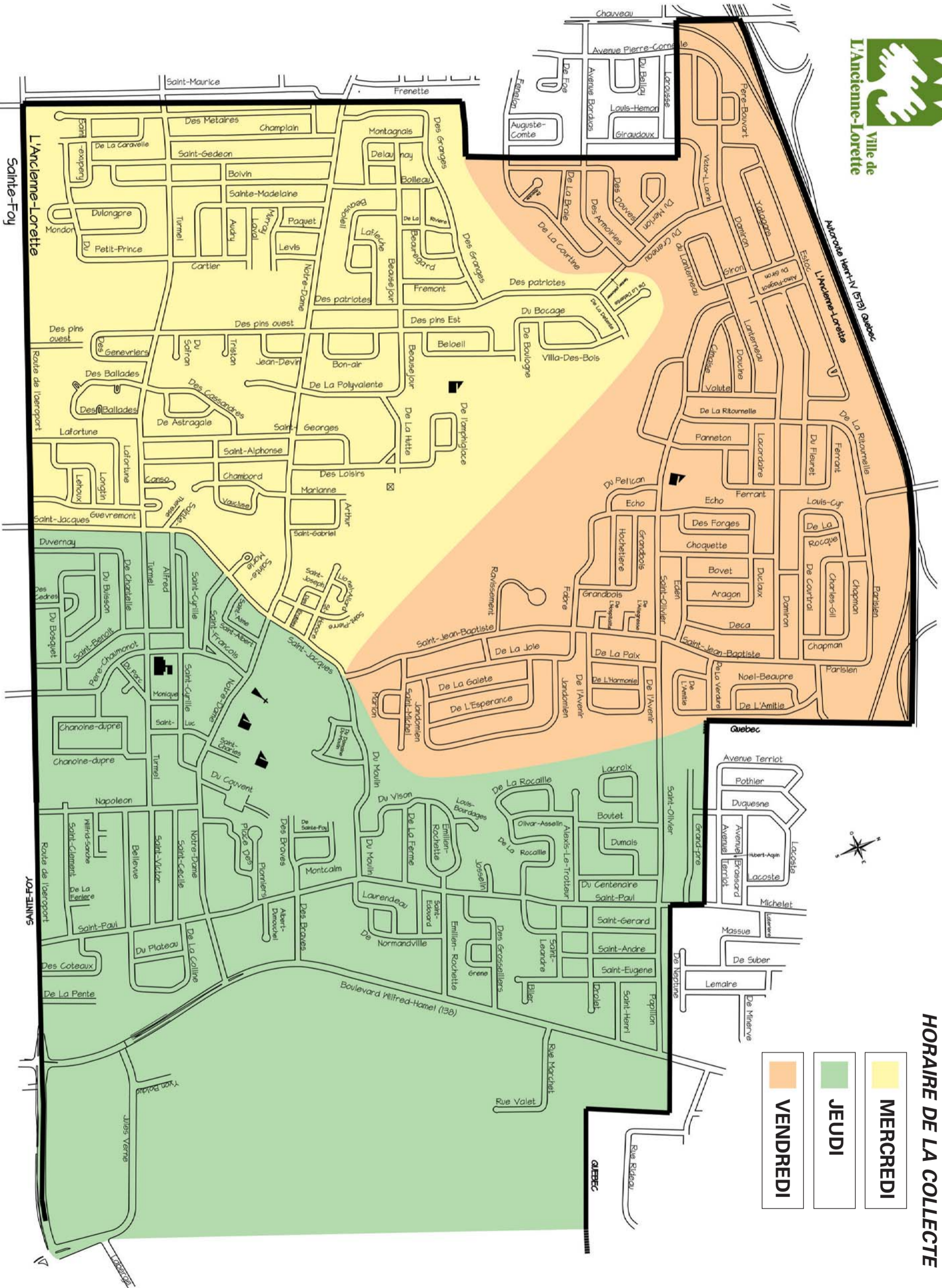


COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

À COMPTER DU 16 MAI 2007

HORAIRE DE LA COLLECTE

À CONSERVER



- MERCREDI**
- JEUDI**
- VENDREDI**



SERVICE *des loisirs*

OFFRES D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) AU SECRÉTARIAT

La Ville de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'une personne pour combler un (1) poste de préposé(e) au secrétariat au Service des loisirs. Ce poste est permanent et à temps plein.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité du directeur des loisirs et sans en limiter la portée, le ou la titulaire de la fonction doit principalement effectuer du travail de secrétariat, incluant le traitement de texte, la gestion des inscriptions, le traitement de demandes de remboursement et de location de locaux, répondre aux demandes d'information du public et des organismes, faire la compilation statistique, le classement et toute autre tâche connexe demandée par le supérieur immédiat.

EXIGENCES :

- formation pertinente en secrétariat ou toute formation jugée appropriée;
- une expérience pertinente dans les responsabilités reliées à l'emploi;
- excellente maîtrise de l'informatique : connaissance des macros en Excel et Word, capacité à faire des importations et exportations dans la série Office; connaissance de Outlook et grande capacité d'apprentissage de logiciels spécialisés de gestion;
- polyvalence et grande capacité d'adaptation aux changements;
- une connaissance du domaine des loisirs sera considérée comme un atout.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens de l'organisation, méthodique et ordonné(e);
- capacité à travailler sous pression et en équipe;
- un grand souci de la qualité du service à la clientèle;
- aimer travailler avec le public.

CONDITIONS D'EMPLOI :

Poste à temps plein, rémunération et avantages sociaux selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 h 30, le lundi 7 mai 2007 à :

Concours préposé(e) au secrétariat
Service des loisirs, 1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes candidates sélectionnées pour une entrevue.

MONITEUR OU MONITRICE CAMP DE JOUR

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- participer à la préparation et à la réalisation du programme d'activités;
- assurer l'animation d'un groupe d'enfants.

EXIGENCES :

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- détenir un diplôme d'études secondaires;
- avoir de l'expérience en animation de groupe;
- avoir des connaissances dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : arts plastiques, art dramatique, musique, tennis, tir à l'arc, loisirs scientifiques, escalade et/ou autres;
- détenir des cartes de compétence dans le cas d'une spécialisation;
- participer à des activités de formation, si requis.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens des responsabilités et de l'organisation;
- leadership, maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe;
- désir et motivation à travailler auprès des enfants.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- temps plein environ 40 heures par semaine, de la fin juin à la mi-août;
- temps partiel de la mi-juin à la fin juin;
- salaire selon échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours moniteur (monitrice) au camp de jour
Service des loisirs, 1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes candidates sélectionnées pour une entrevue.

.....

SAMEDI 18 AOÛT 2007

POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE
1801, RUE NOTRE-DAME

.....

COÛT: GRATUIT
DÉTAILS ET FICHE D'INSCRIPTION
DISPONIBLES AU WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN, 1635, RUE NOTRE-DAME

.....

À GAGNER: UNE GUITARE ÉLECTRIQUE!

EXPOSITIONS À LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ANCIENNE-LORETTE

au 1268, rue Saint-Paul

EXPOSITION DE VITRAIL

Une invitation de monsieur Michel Perron et ses élèves.

Samedi le 12 et dimanche
le 13 mai 2007 de 10 h à 16 h.

EXPOSITION DE PEINTURE À L'HUILE ET ACRYLIQUE

Une invitation de madame Johanne St-Cyr et ses élèves.

Samedi le 19 et dimanche
le 20 mai 2007 de 10 h à 16 h.

Ouvert à tous!

Une collaboration de l'Association des arts et de la culture et de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Information : Service des loisirs au 872-9811.

S'amuser sans pression • PÉTANQUE pour les aînés

TOUS LES MARDIS SOIR A PARTIR DU 29 MAI 2007
AU PARC DE LA RIVIÈRE

Équipes formées sur place à toutes les semaines avec les personnes présentes à l'inscription de 18 h 30 à 19 h.

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2007

Camp de jour – PVE

Service des loisirs



Chandail du camp de jour, obligatoire pour les sorties, au coût de 10 \$

INSCRIPTIONS DU 9 AVRIL AU 1^{er} JUIN 2007

NOUVEAUTÉS

AJOUT D'UNE 7^e SEMAINE AU PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

Nous ajoutons une 7^e semaine au programme Vacances-Été! **Le camp débutera ses activités le lundi 2 juillet et se terminera le vendredi 17 août 2007.**

SERVICE DE GARDE PROLONGÉ

À la demande générale, le service de garde (accueil et départ) est prolongé, soit de 30 minutes plus tôt le matin et de 30 minutes plus tard en fin de journée.

PHOTO DE VOTRE ENFANT DE LA DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE DEMANDÉE

Nous demandons aux parents de bien vouloir **inclure une photo** (idéalement de format passeport, de la dernière année scolaire de votre enfant) avec sa fiche d'inscription. **Cette nouvelle disposition nous permettra d'identifier rapidement votre enfant en cas d'urgence.**

CHANDAIL OBLIGATOIRE

Un chandail est maintenant obligatoire pour les sorties, au coût de 10 \$. **Le but de ce nouveau règlement est de pouvoir identifier rapidement les enfants du camp lorsque nous avons une sortie.**

VAPORISATEUR SOLAIRE OBLIGATOIRE

Le vaporisateur solaire est obligatoire. Nous demandons aux parents de ne pas apporter de crème solaire. **Cette nouvelle disposition est mise de l'avant afin d'éviter toute situation gênante que peut occasionner l'application de la crème solaire par les animateurs.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Prenez note que, pour être admissible au programme Vacances-Été, l'enfant doit avoir 5 ans au 2 juillet 2007.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Les enfants de 5 à 12 ans pourront vivre une vie de groupe des plus intéressante et motivante à L'Ancienne-Lorette. Une équipe de moniteurs dynamiques et polyvalents organisera une animation de qualité et un encadrement sécuritaire pour vos enfants. Le programme Vacances-Été de la Ville de L'Ancienne-Lorette permettra à votre enfant de profiter d'une multitude d'activités palpitantes et enrichissantes. Une thématique fera vivre à votre enfant une dynamique de groupe à travers une diversité d'activités.

VOICI LES ACTIVITÉS QUI POURRONT ÊTRE MISES AU PROGRAMME :

CULTURELLES : bricolage, loisirs scientifiques, théâtre, danse créative, etc.

SPORTIVES : soccer, baseball, jeux de ballon, basketball, volleyball, kinball, jeux compétitifs, athlétisme, etc.

PLEIN AIR : chasses aux trésors, herbiers, grands jeux, randonnées, olympiades, etc.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES : les jeunes vivront une sortie ou une activité spéciale par semaine, adaptée à la clientèle (sortie culturelle, de plein air ou sportive, olympiades, rencontre intersites).

SITE ET LIEU D'ACCUEIL

Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

HORAIRE DU CAMP DE JOUR ET DU SERVICE DE GARDE

Un service de garde (accueil et départ) est offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Il est à noter que le service de garde est gratuit.

HORAIRE	
ACCUEIL	7 h à 9 h
CAMP DE JOUR	9 h à 16 h
DÉPART	16 h à 18 h

SEMAINES DU CAMP DE JOUR ET TARIFICATION

SEM.	PÉRIODE	COÛT/SEMAINE
1	2 au 6 juillet 2007	50 \$
2	9 au 13 juillet 2007	50 \$
3	16 au 20 juillet 2007	50 \$
4	23 au 27 juillet 2007	50 \$
5	30 juillet au 3 août 2007	50 \$
6	6 août au 10 août 2007	50 \$
7	13 août au 17 août 2007	50 \$

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez inscrire votre enfant à la semaine. Cependant, le choix des semaines doit être fait lors de la période d'inscription afin de garantir vos places. Vous devez compléter une fiche d'inscription par enfant et inscrire la ou les semaine(s) correspondant à vos choix. Les fiches d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur notre site Internet au www.lancienne-lorette.org.

Il est important de compléter l'ensemble des informations demandées sur la fiche afin d'éviter tout retard dans le traitement de l'inscription. N'oubliez pas de compléter les sections «santé» et «sécurité aquatique» pour chaque enfant inscrit et, s'il y a lieu, la section nous permettant de vous faire parvenir le relevé 24 pour frais de garde d'enfants du ministère du Revenu du Québec. Prenez note que ce relevé vous parviendra en février 2008.

PREUVE DE RÉSIDENCE

Une preuve de résidence pourra être exigée en tout temps.

COÛT D'INSCRIPTION

Le coût d'inscription est de 50 \$ par semaine par enfant. Le service de garde (accueil et départ), l'animation à l'heure du dîner, les activités spéciales et les sorties sont inclus dans le coût d'inscription. Une pénalité de 10 \$/famille, par 15 minutes, sera exigée pour tout retard après 18 h.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Faire parvenir votre paiement par chèque à l'ordre de « Ville de L'Ancienne-Lorette », daté du jour de l'envoi. Les frais doivent être acquittés en entier à l'inscription. Vous pouvez payer en deux versements si le total des coûts d'inscription est supérieur à 100 \$. Le premier chèque doit être daté du jour de l'envoi et le deuxième, le 8 juin 2007. Veuillez identifier le nom du ou des enfants au recto de votre chèque. **Le formulaire d'inscription, accompagné du chèque, doit parvenir par la poste (ou le déposer directement à l'hôtel de ville) avant le 1^{er} juin 2007 à l'adresse suivante :**

Programme Vacances-Été
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le 1^{er} juin 2007. Après cette date, les places ne pourront être garanties.

NON-RÉSIDENTS

La priorité est accordée aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Les non-résidents peuvent s'inscrire à compter du 1^{er} juin 2007. Après cette date, les places vacantes seront comblées. Un montant additionnel de 35 \$/enfant par semaine sera exigé des non-résidents.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Une confirmation d'inscription vous sera retournée par la poste au cours du mois de juin. Vérifiez bien la confirmation reçue afin que les informations qui y figurent soient conformes à vos choix. De plus, nous vous ferons parvenir un document vous donnant les principales informations sur le fonctionnement du programme. À noter qu'aucune modification d'inscription ne sera acceptée à la suite de la réception de votre confirmation d'inscription.

REMBOURSEMENT

Selon la politique en vigueur, aucun remboursement ne sera accordé après le début du programme, sauf en cas de force majeure (blessures, maladie ou déménagement). Dans ce cas, une demande écrite devra être adressée à l'attention du directeur du Service des loisirs au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5. À noter qu'aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 31 août 2007.

RESPONSABILITÉ

La Ville de L'Ancienne-Lorette se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels ou matériels pour les pertes ou pour le vol pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs et aucun recours à cet effet ne peut être intenté contre la Ville. En l'occurrence, le ou les parents acceptent les risques inhérents aux activités auxquelles l'enfant est inscrit.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec l'équipe du programme Vacances-Été au 872-9811, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES • PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2007

Tu es en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire? Tu es intéressé(e) de voir comment se déroule un camp de jour ainsi que sa programmation? Tu désires donner de ton temps cet été?

Il s'agit d'une belle opportunité pour toi d'acquérir de nouvelles connaissances tout en t'amusant dans un environnement dynamique et créatif. Si tu as le goût de vivre cette atmosphère de groupe, tu es le ou la bienvenu(e) parmi nous!

Si tu es intéressé(e), contacte Frédéric Roy, régisseur adjoint, au 872-9811, poste 1218 ou viens le voir à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel.

Prenez note que les jeunes doivent avoir complété leur 3^e secondaire en juin 2007.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Émile Loranger	872-0104
Conseillers		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	872-1837
District (4) St-Olivier	Jean-Luc Jolivet	877-5079
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	652-6328
District (6) Des Pins	Robert Gosselin	872-9811

COMPOSTER CHEZ SOI : SIMPLE ET ÉCOLO!

Séance de formation gratuite sur le compostage domestique offerte aux résidents de L'Ancienne-Lorette.

Lundi 4 juin 2007, 19 h 30

Bibliothèque Marie-Victorin
1635, rue Notre-Dame, salle Desjardins A

Séance de formation animée par madame Lili Michaud, agronome.

Participez à cette séance de formation et courez la chance de gagner un composteur!

Informez-vous sur le programme de soutien au compostage domestique et communautaire permettant d'obtenir un remboursement de 50 % du prix d'achat d'un composteur de votre choix!

Ligne Info-Compost : 656-7130.

C'est un rendez-vous!

**CLUB LES AÎNÉS
DE L'ANCIENNE-LORETTE FADOQ**

1741, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette.

SOIRÉES DE DANSE

Les vendredis 11, 18 et 25 mai ainsi que les 1^{er} et 8 juin 2007.

LE 11 MAI, SOIRÉE DE LA FÊTE DES MÈRES.

LE 8 JUIN, DERNIÈRE SOIRÉE DE DANSE DE LA SAISON.

Les portes ouvrent à 18 h 30 et la soirée commence à 19 h 45 pour se terminer à 24 h. Un buffet est servi à 23 h. L'orchestre Les Laurentiens offre la musique sous la direction de monsieur André Gosselin, animateur.

DANSE SOCIALE, DE LIGNE ET CANADIENNE.

PRIX D'ENTRÉE

7 \$ / membre • 9 \$ / non-membre

À NE PAS MANQUER!**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Tous les membres du Club Les Aînés de L'Ancienne-Lorette FADOQ sont avisés que l'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 22 mai 2007 à 13 h 30 à la salle des aînés de L'Ancienne-Lorette au 1741, rue Notre-Dame.

Information : Jean-Claude Paquet au 872-3957 ou 803-3957.

LISTE des organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

ARTS ET CULTURE

Club Photo	Jean Gariépy	872-6888
Corps musical L'Odyssée	Philippe Beauvage	265-9387
Groupe Rythmoson	Marie-Hélène Parent www.rythmoson.com	871-6077
Temps-Danse	Nathalie Robitaille	877-1536
Troupe de théâtre les Grands Enfants	Alain Therrien	872-3160
Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette	Benoît Rocheleau	871-1694

CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	871-0766
Club Optimiste	Yvon Jacques	872-0935
Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A F E A S	Monique côté	844-0104
Apprenti de la couture	Mariette Pearson	877-1338
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	265-7987
Cercle de Fermières	Martine Vileneuve	877-1092
Chantelait inc.	Micheline Le Bel	877-5333
Chavaliers de Colomb	Michel Gaudreau	845-1587
Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
Corps de Cadets 2846 Richelieu	Félipe Marquez	872-9909
Corps de Cadets de l'Air Escadron 921	Yvan Ernould	687-4591
Groupe Scout	Lyne Lachance	877-3530
La Maison des Jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
Mouvement Couple et Famille	Pierre Bélanger	806-2534
Service d'entraide Rayon de Soleil	Micheline Lamontagne	871-7055

SPORT ET PLEIN AIR

Association de Ringuette	Luc Tardif	877-1247
Association des sports de balle	Nathalie D'Amours www.vbal.qc.ca	872-4414
Association de soccer du Mistral Laurentien	Benoît Gosselin www.mistrall Laurentien.com	872-0250
Club cycliste Vélorette	Ginette Gagné www.velorette.ca	840-9142
Club de patinage artistique	Annie Thibodeau	687-6293
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
Club de tennis	Serge Breton	872-7246
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon www.halmustangs.qc.ca	871-4802
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud www.karatekyoshindo.com	871-7334
Ligue de pétanque Les boules d'argent	Gabrielle Roberge	626-2105
Tournoi National de Hockey Bantam inc.	Robert Carrier www.tnhbal.ca	871-9027

**CERCLE DE FERMIERES
DE L'ANCIENNE-LORETTE****RÉUNION MENSUELLE**

DATE : 9 MAI 2007

HEURE : 19 H 30

ENDROIT : SOUS-SOL DE LA SACRISTIE

Il y aura une conférence sur les orchidées.

INFORMATION : SYLVIE MARCOUX AU 871-2295.

Le **LORETTAIN**
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette

Tirage : Plus de 8000 exemplaires

Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.